

Rachat de crédit immobilier

Par Cairnette, le 18/02/2011 à 14:37

Bonjour,

j'ai voulu changer d'établissement bancaire, et ainsi j'ai fait racheter mon crédit immobilier. le dossier à été créer en juillet 2010, et m'a été transmis en octobre 2010. J'ai immédiatement signé et daté l'offre de prêt, mais pour des raisons familiales graves, je n'ai pu poster ce courrier qu'en février 2011. Or il s'avère malgré que mon crédit ne soit pas encore débloqué et les fonds non versés, on me réclame, les frais d'assurances, les frais de dossiers et les agios depuis octobre 2010 !!!! Pourquoi des agios?? car en effet mon compte n'était pas approvisionné, le crédit n'étant pas encore accepté !

Ma banque parle de me rembourser les agios, jusqu'à octobre exclus, mais me dit que je dois payer dès maintenant les échéances de dossier, ainsi que les échéances d'assurance depuis octobre !!! est ce normal ? car de plus les échéances sont calculées d'après le montant du prêt et celui ci devrait (de part la date!) être plus faible !

Je continu à payer l'autre crédit (dans l'autre banque) et donc l'assurance de l'autre.

Que puis je faire? Avec tous mes remerciements. Bien cordialement.